

Questions orales

LA RAISON POUR LAQUELLE LE PRÉSIDENT DE LA PACIFIC PETROLEUMS N'A PAS ANNONCÉ L'ACHAT DES ACTIONS

M. James Gillies (Don Valley): Monsieur l'Orateur, j'adresse ma question au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources. Si le gouvernement estime qu'il s'agit là d'une transaction purement commerciale dans laquelle le gouvernement n'a joué aucun rôle, pourquoi est-ce le ministre qui a fait cette déclaration, plutôt que le président du conseil d'administration?

Des voix: Oh, oh!

L'hon. Alastair Gillespie (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Il est évident qu'en raison de son importance pour la politique énergétique du Canada, cette transaction a certaines répercussions politiques majeures. Et c'est pourquoi le ministre a fait cette déclaration.

Une voix: Très bien.

Des voix: Bravo!

L'INCIDENCE DE L'ACHAT D'ACTIONS DE PACIFIC PETROLEUMS SUR L'AUGMENTATION DE LA PRODUCTION DE PÉTROLE AU CANADA

M. T. C. Douglas (Nanaimo-Cowichan-Les Îles): Monsieur l'Orateur, puis-je poser une question au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources? Comme on a dit que l'acquisition de la Phillips Petroleum n'augmenterait pas d'un seul baril notre production de pétrole et qu'en 1974, notre industrie pétrolière est allée forer des puits aux États-Unis et a réduit son programme de forage pour forcer le gouvernement à augmenter le prix du pétrole, le ministre peut-il nous assurer que cette nouvelle acquisition de Petro-Canada permettra aux citoyens d'obtenir du pétrole canadien sans se faire rançonner par les compagnies pétrolières multinationales?

Des voix: Bravo!

L'hon. Alastair Gillespie (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Monsieur l'Orateur, la question du député comporte deux éléments auxquels j'aimerais répondre. D'abord, si cette transaction est tellement importante, c'est notamment à cause du potentiel qu'offre la Pacific Petroleum à l'égard de l'huile lourde et des initiatives que la compagnie a prises ces derniers mois et auxquelles Petro-Canada a participé dès le départ, tout comme elle l'avait fait en Saskatchewan pour l'huile lourde. Cette transaction à mon sens devrait permettre à Petro-Canada d'accélérer l'exploitation de gisements de pétrole lourd de l'Ouest dans l'intérêt des Canadiens.

Des voix: Bravo!

M. Gillespie: Deuxièmement, cette transaction placera Petro-Canada parmi les dix plus grandes compagnies pétrolières de notre pays. Elle pourra ainsi être avec les autres multinationales dans une situation d'égal à égal.

M. Douglas (Nanaimo-Cowichan-Les Îles): Monsieur l'Orateur, j'ai une question supplémentaire pour le ministre. Comme Petro-Canada a fait monter le prix des actions de

Phillips Petroleum à la bourse et que cela a entraîné une sortie des capitaux canadiens, le ministre a-t-il fait enquête sur les transactions d'Alberta Gas Trunk Ltd. le printemps dernier quand cette compagnie a empêché Petro-Canada d'acheter Husky en faisant grimper le prix des actions de presque \$20 chacune?

Cela ne revenait-il pas aussi à payer un prix plus élevé que la prise du marché et cela n'entraînait-il pas aussi une sortie des capitaux canadiens pour empêcher les Canadiens d'exercer un certain contrôle sur le pétrole lourd de l'Ouest?

Des voix: Bravo!

M. Gillespie: Il y a eu un certain nombre de transactions très importantes qui ont permis aux Canadiens de rapatrier leurs ressources pétrolières depuis un an. Je songe à Ashland Oil dans laquelle la participation canadienne, par exemple, augmentera de façon appréciable par suite de l'achat de Kaiser Resources Ltd. Je pense aussi à l'achat d'Husky par AGTL. Il y a un certain nombre d'autres compagnies canadiennes qui appartenaient à des étrangers et qui ont été récemment rapatriées à la suite des nouvelles initiatives qu'ont prises d'importantes compagnies canadiennes. Toutes ces transactions comportaient un transfert de fonds du Canada aux États-Unis.

Celle-ci a été organisée de façon différente. Les fonds ont été empruntés aux États-Unis et il n'y aura donc pas de sortie nette de fonds du Canada à destination des États-Unis et elle n'aura donc pas les mêmes répercussions négatives sur la valeur du dollar canadien que certaines des autres transactions souhaitables ont eues.

* * *

[Français]

LES RELATIONS FÉDÉRALES-PROVINCIALES

L'ÉTUDE DE L'ÉCONOMISTE HAZLEDINE RELATIVE À LA PERTE D'EMPLOIS AU QUÉBEC ADVENANT LA SÉCESSION

M. Gilles Marceau (Lapointe): Monsieur le président, je désire poser une question à l'honorable ministre responsable des relations fédérales-provinciales.

A la suite de l'étude effectuée par l'économiste Hazledine à l'effet qu'un Québec séparé ne perdrait que 21,500 emplois, le ministre peut-il dire à la Chambre si cette conclusion est réaliste, surtout en fonction des deux études récentes effectuées par le gouvernement fédéral à l'effet que la perte d'emplois, en cas de séparation du Québec, serait de l'ordre de 140,000 et de 325,000 emplois?

L'hon. Marc Lalonde (ministre d'État chargé des Relations fédérales-provinciales): Monsieur le président, je voudrais tout d'abord signaler à l'honorable député que l'étude de M. Hazledine n'est qu'une étude parmi plusieurs autres qui ont été préparées pour le Conseil économique du Canada et qu'une autre étude, faite par deux économistes de prestige, prévoyait la possibilité d'une perte de 152,000 emplois et une augmentation des impôts de l'ordre de 19.8 p. 100 pour les Québécois en cas de séparation.